

Lettre d'info mars 2025

Rappel : n'oubliez pas d'adhérer ou de réadhérer pour 2025 (15€ ou 5€ étudiants)

Par chèque à envoyer à Blais'Watt 17 rue Victor Hugo 41350 Vineuil

Sur Helloasso, il y a dans ce cas une petite participation à la plateforme :

<https://www.helloasso.com/associations/blais-watt/adhesions/adhesions-blais-watt-2025>

Chers lecteurs, pensez à vous investir dans nos commissions, on a besoin de vous !

[A vos agendas](#)

Prochaine réunion du collectif Blais'Watt : jeudi 20 mars 2025 à 18h30 à l'INSA Blois.

[Vie du collectif Blais'Watt](#)

Notre SAS B.WATT41 tenait son Assemblée Générale le 28 février dernier.

Nos 2 centrales solaires de Rangy et Cormeray fonctionnent bien, chacun peut leur production électrique mise à jour sur notre site blaiswatt.fr. A noter une année 2024 moins ensoleillée que 2023. Les résultats d'exploitation permettent cette année de verser pour la première fois des dividendes : les souscripteurs (actionnaires) présents ou représentés ont voté favorablement, donc les 122 actionnaires recevront prochainement un virement correspondant à 5% du montant des actions détenues.



Deux nouvelles centrales photovoltaïques devraient enfin entrer en service cette année à la Vacquerie (Blois-Vienne) et à Cheverny. Pour les financer, un appel à l'épargne citoyenne sera lancé dès les derniers obstacles levés. Vous pouvez déjà nous signaler votre « intention de souscription » à l'aide du formulaire disponible sur le site <https://blaiswatt.fr/la-societe-b-watt41-2/>.

* * * *

Deux membres de notre collectif ont participé aux **Petits Déjeuners de l'Aménagement** organisés par Agglopolys et la Ville de Blois le 5 mars au Jeu de Paume. La session était dédiée aux Énergies renouvelables : au cœur de la décarbonation des entreprises. Ont été présentés le cadastre solaire, un projet de centrale photovoltaïque de 85 kWc sur hangar industriel réalisé par la société ID Solar avec renforcement de structure. Le Pays des Châteaux et l'AREC ont présenté leur dispositif d'aide aux entreprises. et la session s'est terminée par une présentation très intéressante sur l'autoconsommation collective (ACC) par la responsable ACC d'Enedis pour le 37 et 41.

En plus d'obtenir des informations utiles pour notre collectif, cette rencontre a permis de maintenir et créer des contacts avec plusieurs professionnels et collectivités du territoire.

Et les collectifs amis ?

Le groupe « **Youth for climate** » de **Blois**, est issu de l'action de Greta Thunberg, créatrice du mouvement « Friday for the future » à la portée internationale et dont les assises ont lieu une fois par an. Il compte une quinzaine de lycéens et lycéennes qui se veulent relais d'information sur les sujets écologiques au sens large. Ils sont présents sur Instagram (*YFC_41*), organisent 3 marches par an, participent à des manifestations d'autres groupes de même sensibilité et à des émissions de radio (ex : *studio ZEF*).

Leur statut de lycéen-ne-s marque aussi la difficulté et la nécessité de renouveler sans arrêt le groupe. Certain-ne-s ont des projets professionnels en étroite liaison avec la question écologique, d'autres non.

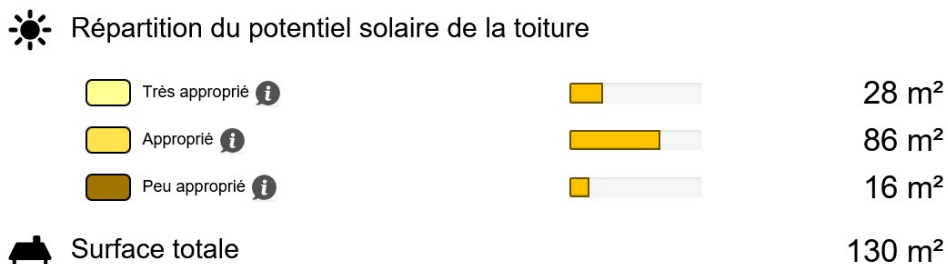
Contact : abel.pouvreau@free.fr

Sobriété

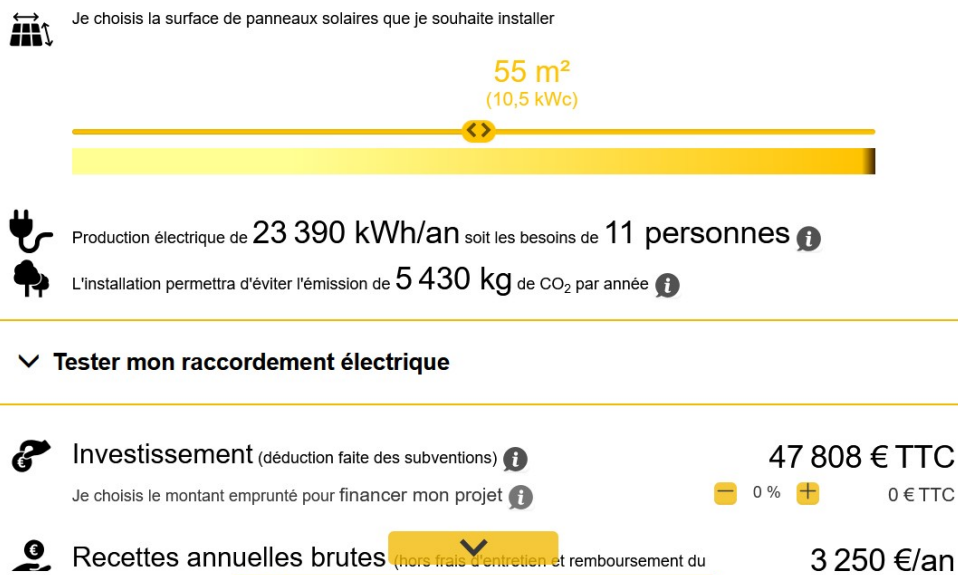
Cadastre solaire d'Agglopolys : découvrez le potentiel solaire de votre toiture !

Depuis peu, Agglopolys propose à tous les habitants un outil en ligne gratuit pour tester en un clic un projet d'installation de panneaux solaires : potentiel solaire, simulations financières, installateurs... (voir www.agglopolys.fr)

Voici un exemple blésois :



Calcul de production électrique :




Calcul pour une production d'eau chaude :




Surface nécessaire de **2 m²** de panneaux solaires




L'installation solaire thermique permettra de couvrir **79 %** de vos besoins en eau chaude 

(Consommation annuelle de **11 m³/an** pour le foyer)




Investissement (déduction faite des subventions) 

1 503 € TTC

Je choisis le montant emprunté pour financer mon projet 


 0 %  0 € TTC



Economies annuelles brutes (hors frais d'entretien et remboursement du crédit) 

250 € TTC/an



Frais annuels 

250 € TTC/an

* * * *

Pour la première fois, l'énergie solaire a dépassé le charbon dans la production d'électricité des 27 pays membres, selon le dernier rapport du think tank britannique Ember.

C'est la première fois que les panneaux solaires surpassent la production d'électricité à partir de charbon, relève le think tank Ember dans un rapport. Cette évolution montre l'accélération de la transition vers les énergies renouvelables au sein de l'UE. Le solaire a donc représenté 11 % de la production d'électricité en 2024, contre 10 % pour le charbon. Une progression fulgurante quand on sait qu'en 2019, le charbon était encore la troisième source d'énergie de l'UE. (source Révolution Énergétique - Ugo PETRUZZI - 3 Fév 2025)

Suivez-nous aussi sur les réseaux sociaux

- Facebook : <https://www.facebook.com/profile.php?id=61553688126367>
- Instagram : <https://www.instagram.com/blaiswatt/>



Nos soutiens



FDVA
FONDS POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DE LA VIE
ASSOCIATIVE


**RÉGION ACADÉMIQUE
CENTRE-
VAL DE LOIRE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*